

ACTE : DECISION DU MAIRE

DOMAINES :

**MISE EN ACCESSIBILITE CHATEAU DE
FRANQUEVILLE
LO 3 SERRURERIE**

N°11/2023

Le Maire de la commune de Bizanos,
Vu l'article L2122-22 du CGCT,
Vu la délibération du 4 juin 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,
Vu le décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
Vu l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
Vu le décret n°2022-1683 du 28 décembre 2022 qui instaure une dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000 € HT,

Considérant que le château de Franqueville nécessite la réalisation de travaux de mise en accessibilité eu égard à sa destination qui est l'accueil de manifestations publiques et privées,
Considérant qu'une procédure de marché en procédure adaptée a été initiée en septembre 2022,
Considérant que trois lots n'ont pas fait l'objet d'une offre,
Considérant la nécessité d'effectuer des travaux d'accessibilité dans un délai contraint afin de ne pas pénaliser le fonctionnement de l'établissement, le marché a été déclaré sans suite et le maître d'œuvre a proposé une solution technique réalisable dans les délais.
Considérant l'urgence et la faisabilité, les travaux vont être réalisés dans le cadre du décret du 28 décembre 2022 pour un montant global inférieur à 100 000 € HT,

KDECIDE

Article 1er : De signer l'acte d'engagement avec l'entreprise CANCE relative aux travaux de Serrurerie nécessaires pour la mise en accessibilité du Château de Franqueville pour un montant de 1480 € HT soit 1776 € TTC

Fait à Bizanos, le 6 février 2023

Le Maire,
Jean-Louis CALDERONI

